



Le vaccin contre l'encéphalite japonaise Japanese Encephalitis Vaccine

Les vaccins de voyage sont recommandés pour les personnes qui voyagent ou travaillent dans certains pays. Il est important de parler à votre médecin de vos projets de voyage ou de vous rendre dans une clinique santé-voyage au moins six à huit semaines avant votre départ.

La plupart des vaccins de voyage n'étant pas couverts par le régime d'assurance maladie provincial (MSP), il faut vérifier le coût du vaccin auprès de votre clinique santé-voyage locale.

Apportez les preuves de tous les vaccins que vous avez reçus antérieurement à la clinique santé-voyage. Il est particulièrement important de garder un registre des vaccins que vous recevez et de l'emporter avec vous en voyage.

Qu'est-ce que le vaccin contre l'encéphalite japonaise?

Le vaccin contre l'encéphalite japonaise aide à vous protéger contre le virus de cette maladie, une infection propagée par des moustiques infectés. Le vaccin est approuvé par Santé Canada.

Qui doit recevoir le vaccin?

Si vous devez voyager ou travailler en Asie de l'est, Asie du Sud, ou dans la région du Pacifique occidental pendant au moins un mois vous pouvez avoir besoin de vous faire vacciner.

Le risque d'infection par le virus dépend de la saison du voyage, de l'endroit où vous vous rendez, de la durée du séjour et du genre d'activités prévues. Le risque d'infection est généralement plus élevé dans les zones agricoles et autour des fermes. Le médecin ou l'infirmière de la clinique santé-voyage déterminera si vous devez recevoir le vaccin.

Le vaccin peut être administré aux adultes et aux enfants de plus de deux mois. Le vaccin est administré en deux doses à 28 jours d'intervalle. Une dose supplémentaire de vaccin, ou dose de un rappel, doit être administrée chaque année si vous continuez à voyager ou travailler dans des régions où le virus est présent.

Quels sont les avantages du vaccin?

Ce vaccin constitue la meilleure façon de se protéger contre le virus de l'encéphalite japonaise, une infection grave et parfois mortelle. Comme le vaccin n'assure pas une protection absolue, il est important d'éviter les piqûres de moustiques pendant le voyage. Pour plus d'informations sur la façon de se protéger contre les piqûres de moustiques, consultez la fiche [HealthLinkBC n° 41f La prévention de la malaria](#).

Quelles sont les réactions potentielles au vaccin?

La vaccination est très sécuritaire. Il vaut mieux se faire vacciner que d'attraper l'encéphalite japonaise.

Les réactions les plus courantes au vaccin incluent douleur, gonflement et rougeur du bras au point d'injection. On peut également ressentir de la fièvre, des maux de tête, des démangeaisons, des douleurs musculaires et se sentir indisposé. Dans de rares cas, les réactions peuvent inclure une encéphalite légère, des étourdissements et des vomissements. Ces réactions peuvent se manifester peu de temps après la vaccination et durer plusieurs jours.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol^{MD}. Il ne faut PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour en savoir plus sur le syndrome de Reye, consultez la fiche [HealthLinkBC File n°84 Le syndrome de Reye](#).

Qu'est-ce que l'encéphalite japonaise?

L'encéphalite japonaise est une infection grave et parfois mortelle causée par un virus. Même si toutes les personnes infectées par le virus ne souffrent pas nécessairement d'encéphalite, qui est une infection du cerveau, une personne atteinte sur quatre peut en mourir. Plus de la moitié des survivants à la maladie souffrent de lésions cérébrales permanentes. Une infection au cours des six premiers mois de la grossesse peut entraîner une infection et une fausse-couche.

À ses débuts, l'encéphalite japonaise ressemble à une grippe. Les symptômes peuvent inclure des maux de tête, de la fièvre, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la confusion, et des changements dans le comportement. Actuellement, il n'existe aucun médicament pour le traitement de cette maladie.

Le virus de l'encéphalite japonaise est propagé par la piqure de moustiques infectés présents en Asie du Sud et de l'Est, et dans le Pacifique occidental. Au Canada, le virus ne peut pas se propager d'une personne à l'autre ou par les moustiques.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec

les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'abord d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles en relation avec chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

Pour de plus amples informations

Pour une liste des cliniques de santé-voyage en C.-B. voir www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/yf-fj/clinic-clinique/bc-cb-fra.php

Pour plus d'informations sur les vaccins de voyage, consultez la fiche [HealthLinkBC n°41c La vaccination pour les voyageurs adultes](#).

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthlinkBC.ca ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.